

PAVILLON DE L'INDOCHINE Paris 12

45 bis, avenue de la Belle Gabrielle

Jardin d'Agronomie Tropicale • 75012 Paris

Le Jardin d'agronomie tropicale est situé à l'est du Bois de Vincennes, en limite des quartiers habités de Nogent-sur-Marne. Il abrite dans un cadre arboré de 6,7 hectares, un campus scientifique et un jardin ouvert au public, parsemé d'œuvres, de pavillons d'expositions et de monuments commémoratifs. Un jardin d'essai colonial avait été créé en 1899 dans le bois de Vincennes pour coordonner les expériences agronomiques et réintroduire des végétaux exotiques sur de nouveaux sites de production. Ainsi, des plants de café, cacaoyer, vanille ou de bananiers étaient cultivés sous serre puis expédiés vers les colonies.

En 1907, le site a été transformé pour abriter cinq villages de l'Exposition Coloniale. L'espace du Jardin est ainsi ponctué d'édifices et de pavillons datant de cette Exposition.

La Ville de Paris a progressivement ouvert le jardin au public en 2004 et a entrepris sa réhabilitation par étapes. Le Pavillon d'Indochine rénové en lieu d'exposition et de conférence a été inauguré en septembre 2011.



© DFA - Ville de Paris

LOCALISATION

Jardin d'Agronomie Tropicale
45 bis, avenue de la Belle Gabrielle, 75012 Paris

ACCÈS

RER : Ligne A, station « Nogent sur Marne »
Velib' : Stations n° 41301, 2 rue Georges Clémenceau ;
n° 41302, face au 60 avenue Charles de Gaulle ;
n° 43401, parc du stationnement / gare RER

PROGRAMMATION

Programmation libre, en accord avec le caractère de la zone : préservation des milieux naturels, protection et mise en valeur des paysages, réaffirmation de la vocation de promenade et d'espace de loisirs de plein air du Bois, permettant l'accessibilité pour les citoyens à des lieux de détente et de convivialité, des activités récréatives, culturelles et des lieux de restauration.

CONSTRUCTIONS EXISTANTES, SUPERFICIES

Propriétaire : Ville de Paris - Domaine public
Surface de plancher globale : 300 m² au rdc + 100m² au 1^{er} étage
Surfaces des espaces extérieurs : La surface de la parcelle et des espaces extérieurs pouvant faire l'objet d'une future concession n'est pas encore déterminée.

LES ESPACES À CONCÉDER SONT COMPOSÉS :

Le bâtiment d'une emprise au sol de 300m² qui comprend deux grands volumes en rez-de-chaussée éclairés par une verrière.

Le bâtiment est équipé de toilettes et dispose de 2 remises pour le stockage de petits matériels.



